

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR26.14PR
concernant
une demande de crédit d'investissement de CHF 721'000.- pour financer
les travaux de mise en œuvre d'un nouveau système de priorisation des
bus aux carrefours à feux**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 19 mai 2026.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Stefania BEUTLER, Claude-Anne JAQUIER, Daniel COCHAND, Michel DUBEY, Denis GONIN, Bladimir MENESES (non excusé), Ervin SHEU, Gian Carlo VALCESCHINI et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Madame Brenda TUOSTO, Municipale et de Messieurs Sandro ROSSELET, Chef de service, Benoit CORDAY, Responsable mobilité et Valentin BRÜGGER, Chargé de projets en mobilité. Nous les remercions pour leur bonne présentation du sujet.

Contexte et enjeux

Le Système de gestion des feux, qui est actuellement installé dans 6 carrefours de la Ville, est obsolète et il n'est qu'exploitable par les bus urbains de Travys. CarPostal, qui exploite les lignes régionales, ne peut pas garantir les correspondances en cas de bouchons par les voitures.

Il s'agit de remplacer le système actuel qui est propriétaire et obsolète par un système ouvert et compatible avec le système d'aide à l'exploitation (SAE) de CarPostal et le nouveau système que Travys aimerait installer à partir de 2027.

Ce système améliore la priorisation en pondérant le retard et les correspondances à assurer si plusieurs bus arrivent sur le même carrefour de différentes directions. Ceci n'est pas possible actuellement.

Il est prévu de l'installer sur 15 carrefours à Yverdon et éventuellement 1 carrefour à Orbe sous réserve de l'accord de la commune d'Orbe. Il est largement utilisé dans d'autres communes comme Genève, Martigny, Sion, Baden et Coire. CarPostal utilise le même système dans les cantons de Valais, Berne, Argovie, St-Gall, Bâle Ville, Thurgovie et les Grisons. Le Canton de Vaud vient de se décider pour le même système.

Le trafic automobile n'est que marginalement influencé : Il s'agit de prolonger ou de décaler des phases de vert à l'arrivée d'un bus tout en optimisant le flux du trafic en général. La transmission se fait par radio, ce qui optimise le mieux l'investissement à cause de la flexibilité d'adaptation par rapport aux conditions réelles. C'est la transmission directe qui est le mieux adaptée par rapport à la taille de notre Ville.

On aura des subventions par le projet d'agglomération de quatrième génération (PA4) d'environ 30 % au niveau fédéral.

Le Canton contribuera avec la mesure du Plan climat cantonal de deuxième génération n°M04 « Poursuivre le renforcement des lignes de transports publics régionales ». Ce fonds arrive à échéance en fin 2026.

Les montants définitifs des subventions seront calculés sur la base des factures finales et remboursés à la Ville après la mise en service du système, ce qui est la procédure usuelle pour ce type de subventions.

Les démarches pour ces subventions qui font environ 48% du prix de ce préavis, sont en cours.

La charge nette pour la Ville est donc estimée à CHF 371'000.-.

Questions / remarques:

1. Peut-on intégrer l'intelligence artificielle ?
Elle est intégrée : Il y a des radars, caméras vidéo qui observent la vitesse de la circulation et la longueur des queues. Avec ces données le flux est optimisé ainsi que la priorisation d'un ou plusieurs bus et cela en considérant le retard de chaque bus.
2. Est-ce que le point d'annonce ne dépend pas de la longueur des bouchons ? Est-ce qu'il n'y a pas des différences pendant la journée ?
On joue sur la façon comment chaque carrefour est programmé pour s'adapter à la charge de circulation.
3. Est-ce que ce système est durable ?
On utilise un protocole standard qui est ouvert et donc maintenable par beaucoup d'entreprises. Le Canton de Vaud vient de choisir le même système.
4. Pourquoi prévoir d'aménager avec ce dispositif le Carrefour rue de l'Ancien Stand/ Avenue de l'Hippodrome alors qu'il est prévu de fermer la Rue de l'Ancien Stand pour les voitures (donc pas de bouchons) ?
Il faut que le bus n° 605 puisse s'enfiler dans la circulation de l'Avenue de l'Hippodrome / Avenue des Sports et l'Allée de Winterthour. Mais il y a un problème avec la hauteur des bus sous la voie CFF. Donc ce point est encore à l'étude.
5. Qu'est ce qui se passe avec l'argent qui n'est pas utilisé ?
L'argent vient dans un compte de recettes qu'on n'a pas le droit à dépenser. C'est surveillé par la Commission des finances.
6. Sur le plan des Transports publics 2040, il manque un arrêt. Ce sera corrigé.

Conclusions :

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter les conclusions de ce préavis.

Konrad Ehrbar, rapporteur

Yverdon-les-Bains, le 25 mai 26

